

SF 25 E 021 - RA

Paris, le 13 mai 2025

Madame la Députée/ Madame la Sénatrice, Monsieur le Député/Monsieur le Sénateur,

Nous avons l’honneur de vous adresser le *Rapport annuel d’Amnesty International sur la situation des droits humains dans le monde*. Fruit d’une année de recherche, l’édition 2025 *« Au bord du précipice »* couvre 150 pays et présente une analyse détaillée des grandes tendances mondiales et régionales en matière de droits humains en 2024.

Tout en formulant des recommandations pour chaque région, notre rapport met en lumière une tendance générale marquée par des attaques croissantes et continues contre les droits humains. Plus encore, il alerte face au risque sans précédent de basculement dans une ère nouvelle marquée par l’impunité et la primauté des intérêts économiques ou stratégiques sur le droit international.

Quatre tendances se détachent de notre analyse mondiale de l’année écoulée. 2024 a ainsi été marquée par les graves violations du droit international humanitaire dans le contexte de conflits armés, par la répression massive contre toute voix jugée dissidente, par les attaques contre le droit à la non-discrimination et la justice climatique et enfin par l’utilisation abusive des technologies pour porter atteinte aux droits fondamentaux.

Nous déplorons tout d’abord l’intensification dramatique des conflits armés, ainsi que l’inaction et l’impunité entourant les violations du droit international dont ils sont le terrain privilégié. Bien que les mécanismes de justice internationale et certains Etats aient pris des mesures importantes pour le respect de l’obligation de rendre des comptes, les populations civiles ont été victimes en 2024 de crimes de guerre, de crimes contre l’humanité et d’un génocide en cours à Gaza, documenté par le rapport publié par notre organisation en décembre dernier. Les conflits armés ont ainsi eu des effets dévastateurs sur la vie de millions de personnes dans le monde, notamment dans le territoire palestinien occupé mais également au Burkina Faso, en Ethiopie, au Mali, en République démocratique du Congo ou encore au Soudan, en Ukraine et au Yémen.

L’année 2024 a également été marquée par une répression brutale de toute voix jugée dissidente, par des attaques massives contre les défenseures et défenseurs des droits humains et par le recours à des pratiques autoritaires pour restreindre les droits à la liberté d’'expression, d’association et de réunion pacifique. A l’aube des dix ans de l’Accord de Paris sur le climat, les défenseures et défenseurs de l’environnement ont été particulièrement ciblés. L’usage excessif de la force, le recours à des armes meurtrières ou dites “à létalité réduite", des arrestations et détentions arbitraires ont été documentés dans de nombreux pays, en particulier en Egypte, en Inde et au Kenya. De nombreux projets de loi particulièrement attentatoires à la liberté d’expression et à la liberté de la presse ont été déposés et la criminalisation des ONG et les attaques à la liberté d’association se sont poursuivies et intensifiées.

En 2024, la discrimination sous toutes ses formes, notamment raciale, a été le moteur des politiques de nombreux pays en matière d’asile et de migration, et a porté atteinte aux droits des groupes marginalisés. Les droits des femmes et des personnes LGBTI+ ont connu des avancées, mais également des revers dans un contexte marqué par la montée en puissance des mouvements et des discours anti-choix, anti-droits et anti-genre portés aussi bien par des acteurs privés qu’étatiques. Les discours prônant les “valeurs familiales” et dénonçant une “propagande LGBTI+” ont continué à prendre de l’ampleur dans de nombreux pays et sur la scène multilatérale, jusque dans les enceintes des Nations unies.

Les élections qui se sont tenues aux États-Unis en 2024 ont mis en lumière le pouvoir immense des grandes entreprises technologiques sur la liberté d’opinion et d’expression ainsi que leur aptitude à faciliter les atteintes aux droits de certaines personnes, notamment migrantes, femmes ou LGBTI+. Les entreprises de réseaux sociaux ont continué à permettre la propagation de contenus haineux et violents. En l’absence de cadre régulateur adéquat, les Etats et les acteurs privés ont poursuivi leur utilisation abusive des logiciels espions et d’autres outils de surveillance. L’utilisation de l’intelligence artificielle au service de technologies de surveillance de masse a amplifié le risque de discriminations et d’atteintes majeures à la liberté d’expression et d’association pacifique.

Les 100 premiers jours de la nouvelle présidence de Donald Trump ont accentué les régressions mondiales et ces tendances profondes observées en 2024.

En France enfin, malgré l'avancée importante qu’a représenté l'inscription de la liberté de recourir à l’interruption volontaire de grossesse dans la Constitution, l'année 2024 a été marquée par des attaques de plus en plus assumées contre les droits humains. La montée en puissance de discours sécuritaires et xénophobes, le déploiement de mesures de vidéosurveillance algorithmique intrusives, les nombreuses restrictions des libertés d’expression et de manifestation ont suscité nos plus vives inquiétudes.

Face à ce bilan alarmant, Amnesty International appelle à résister contre ces tendances, discours et mouvements anti-droits qui menacent la stabilité internationale et à protéger les premières victimes de ces attaques que sont les populations et la société civiles.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à cette publication, nous vous prions d'agréer, Madame la Députée/ Madame la Sénatrice, Monsieur le Député/Monsieur le Sénateur,l'expression de notre meilleure considération.

 Signature

P.J. : *Rapport 2025* *d’Amnesty International sur la situation des droits humains –* version française